

Question de Mme Fabienne Winckel au ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, sur "l'augmentation des revenus de l'État sur les cotisations trimestrielles" – 13/04/2016

Fabienne Winckel (PS): en 2015, les indépendants ont versé dans les caisses de la sécurité sociale 252 millions d'euros de plus qu'en 2014 ? en guise de cotisations trimestrielles. Ceci s'explique par une augmentation des revenus des indépendants ainsi que par une augmentation du nombre d'entre eux.

Revenons un petit peu sur cette augmentation. Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que cette augmentation du nombre d'indépendants peut également être due en partie à l'augmentation du nombre de travailleurs précarisés à temps partiel, en intérim ou sous contrat à durée déterminée. Depuis le début des années 2000, ces travailleurs précarisés sont de plus en plus obligés de lancer leur propre entreprise pour arrondir leur fin de mois et s'offrir un avenir professionnel décent.

Monsieur le ministre, le nombre d'indépendants a augmenté. Pouvez-vous citer le nombre de travailleurs à temps partiel qui doivent compléter leur horaire en devenant indépendants et l'évolution du taux de pauvreté ces dernières années? En 2015, combien de nouveaux indépendants la Belgique a-t-elle enregistrés?

Pouvez-vous distinguer les indépendants complémentaires et à titre principal? Vous aviez annoncé en janvier, dans la presse, vouloir redistribuer les 252 millions d'euros aux indépendants eux-mêmes, sans avoir d'idée précise. Avez-vous depuis réfléchi à la manière de redistribuer ces 252 millions d'euros? Un agenda a-t-il déjà été prévu? Quelles mesures concrètes et précises comptez-vous prendre en la matière?

Willy Borsus, ministre: Nous avons effectivement toute une série de statistiques à vous remettre. Je les transmets à Mme la présidente. Je ne vais pas vous en faire la lecture.

Il y a une série de chiffres par année, avec les activités complémentaires, les personnes actives après la pension, les catégories hommes/femmes et le total.

Le chiffre est passé de 794 900 indépendants en 2000 à 1 033 998 (données provisoires) en 2015.

Je peux également vous indiquer qu'en 2000, il y avait 306 441 sociétés actives pour 486 000 en 2014. J'ai également le nombre de nouvelles installations et activités. Pour les indépendants, en 2015, il y a eu 66 000 nouvelles activités *starters* à titre principal, 34 000 en activité complémentaire et 2 400 nouvelles activités après l'âge de la pension, soit pas moins de 103 238 au total.

Les chiffres de dispenses de cotisations sociales montrent une diminution spectaculaire du nombre de dossiers introduits. Je les tiens à votre disposition.

Enfin, concernant ces 246 millions d'euros calculés sur la base du résultat financier, qui constituent une augmentation de ce résultat, ce surplus de recettes se retrouve dans le régime des travailleurs indépendants et sera utilisé selon les principes de la gestion financière globale, en l'affectant tout d'abord au financement de l'ensemble des dépenses du régime des travailleurs indépendants. Cette somme rend ce régime plus robuste financièrement.

Par ailleurs, une série de nouvelles mesures sont aujourd'hui soit déjà décidées, soit le seront à court terme: les droits passerelles, cette possibilité de se retourner et de disposer temporairement d'un droit, d'une protection sociale, etc.; les dispositions particulières concernant l'entrepreneuriat au féminin, avec le traitement désormais différent de la situation de la maman indépendante durant son congé de maternité; le statut de l'étudiant entrepreneur et d'autres dispositions spécifiques.

Nous avons ainsi une gestion financière globale avec le financement de l'ensemble des dépenses.

Nous contribuons à renforcer le régime général des indépendants. Nous prenons aussi des dispositions nouvelles particulières pour améliorer les statuts. Je vais vous communiquer beaucoup de chiffres pour vous permettre d'être parfaitement informée.

Fabienne Winckel (PS): Un grand merci,

Monsieur le Ministre. Je lirai tous ces chiffres attentivement. Je les communiquerai aux commerçants de ma commune qui m'avaient interpellée à propos de vos propos dans la presse.